

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de Grand-Remous tenue le mercredi 14 avril 2010 à compter de 19 heures 00 au Centre Jean-Guy Prévost.

À laquelle sont présents, son honneur le maire Monsieur Yvon Quevillon et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier

Madame Lucienne Fortin

Madame Suzanne Gorley

Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Madame Ginette Lamoureux

Absence non motivée Monsieur Jean-Pierre Chalifoux

Monsieur Kévin Huneault comptable agréé de la firme Piché Ethier Lacroix CA Inc est aussi présent pour la présentation des états financiers.

Madame Betty McCarthy secrétaire-trésorière / directrice générale est aussi présente.

Madame Carole Boudrias secrétaire adjointe est aussi présente.

2010 – E – 1404 – 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – E – 1404 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 – E – 1406 – 03

Adoption du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2009

Le comptable monsieur Kévin Huneault a présenté et expliqué le rapport financier du vérificateur pour l'année financière 2009.

Il est proposé par la conseillère madame Lucienne fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley et il est résolu que le conseil accepte ledit rapport des états financiers pour l'exercice financier 2009 tel que déposé par notre vérificateur de la firme Piché Ethier Lacroix CA inc.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de question à 19 heures 10

2010 – G – 1404 – 04

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures 14 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Sec.-très / dg

